

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>4 avril 2016</b>
---

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 avril 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue  
 District No 4 – Madame Claudia Vachon  
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
 District No 6 – Monsieur François Baril

Formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

Était absente : District No 3 – Madame Émilie Roberge

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante:
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 7 mars 2016
  - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 23 mars 2016
4. Dossiers en cours
  - 4.1 \_\_\_\_\_
  - 4.2 \_\_\_\_\_
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Rapports financiers – Régie intermunicipale
  - 5.3 Résolution – Fonds de diversification économique
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS & CULTURE
  - 7.1 Acceptation du rapport financier de la Bouquinerie
  - 7.2 Offre d'emploi – AGENT CULTUREL

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

**16-04-6579**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE**

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 7 mars 2016**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 mars est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**16-04-6580**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 mars tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

**3.2 SÉANCE ORDINAIRE du 23 mars 2016**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 23 mars est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**16-04-6581**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 23 mars tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

**4. DOSSIERS EN COURS**

**M. François Baril** fait un suivi sur le Gala Reconnaissance, celui-ci fut un succès avec la participation de 170 personnes. M. Baril remercie tous les participants à cette soirée. Celui-ci nous fait part d'une lettre de remerciement de Mme Henriette Vachon et nous en lit un passage. Mme Claudia Vachon profite de l'occasion pour remercier les organisateurs et les participants pour la réussite de l'évènement.

M. Baril souligne que cette soirée a été rendue possible grâce à la participation du Fond culturel qui a remis 1,500\$ en subvention pour cette soirée. Concernant Viellir en Santé, un deuxième groupe de cerveau actif est en préparation et devrait traiter des problèmes cardio-vasculaires. En ce qui concerne la table de développement des communautés de la MRC, nos actions sont citées en exemple. Il y aura des changements à ce comité, de nouveaux membres et possiblement une nouvelle gouvernance.

**Mme Claudia Vachon** nous informe sur les sujets suivants :

Le comité des loisirs est à analyser l'ensemble des loisirs soient, la structure, l'évaluation des actifs, l'achalandage de nos services. Le travail se poursuit et un rapport sera déposé ultérieurement. Concernant notre O.M.H. une demande de rencontre a été adressée à M. Julien Duval et M. Paul Vachon Préfet de la MRC des Appalaches ainsi que les élus qui ont une O.M.H sur leur territoire. Suite à la réponse de M. Duval indiquant que des rencontres auraient lieu prochainement les membres du CA attendent impatiemment cette rencontre. Concernant la M.D.J. la subvention pour le fonctionnement a été reçue. Concernant Espaces Famille, un travail est fait pour maintenir les activités et garder les deux coordonnateurs.

**M. Claude Duchesne** nous informe que la brigade d'incendie est intervenue à 9 reprises en mars pour différents événements. Concernant les travaux publics, 25% des nids de poule ont été obstrués et dès la semaine prochaine un effort sera mis sur ce dossier. Concernant le Régie Beauce Amiante une rencontre est prévue le 14 avril prochain en ce qui concerne la déresponsabilisation.

**Mme Annie Rodrigue** nous informe qu'une subvention de 20,000\$ a été obtenue pour l'embauche d'un agent culturel à temps partiel. L'affichage du poste se fera sur notre site internet et dans le courrier Frontenac.

**M. François Trépanier** nous apporte des informations sur le H.L.M. à savoir que deux logements sont disponibles.

**M. Kaven Mathieu** revient sur la position du conseil concernant le Restaurant du coin. Aucune activité permanente ne peut y être tenue pour l'instant. Une réflexion est en cours sur les bâtiments municipaux ainsi que sur la disposition de certains équipements qui est au statu quo.

La fin de semaine de vente de garage est le 4 et 5 juin 2016.

## 5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 5.1 Comptes à payer

16-04-6582

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 mars, a été préparée;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **472998.74 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiement directs du mois de mars 2016 au montant de 414572.07 \$ et 58426.67 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

## 5.2 Rapports financiers – Régie intermunicipale

**16-04-6583**

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier 2015 de la Régie du parc industriel Beauce-Amiante.

ADOPTÉ

## 5.3 Résolution – Fonds de diversification économique

**16-04-6584**

**Attendu qu'**avec la fin de l'exploitation de l'amiante au Québec, le projet de relance de la mine Lac d'amiante dans la région de Thetford Mines et le projet de la mine Jeffrey à Asbestos ont été abandonnés;

**Attendu que** cette annonce a provoqué la fermeture définitive de ces deux mines et la mise à pieds d'une centaine de travailleurs dans chacune des régions;

**Attendu que** pour pallier à l'impact négatif sur l'emploi et la vitalité économique de cette décision, le gouvernement du Québec créait en novembre 2012 le Fonds de diversification économique – MRC des Sources dotées d'une enveloppe de 50 millions de dollars au bénéfice unique de la région d'Asbestos;

**Attendu que** la MRC des Appalaches vit la même réalité qu'Asbestos au quotidien;

**Attendu que** des disponibilités financières sont existantes et que tout porte à croire que l'entièreté de ces sommes octroyées ne pourra être engagée;

**En conséquence,** il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement;

**Que** la municipalité d'East Broughton appuie la demande de la MRC

des Appalaches qui demande à Mme Dominique Anglade, ministre de l'Économie de la Science et de l'innovation de rendre admissible la MRC des Appalaches au fonds de diversification de 50 millions.

ADOPTÉ

## 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus avise par résolution qu'elle ne paiera pas le 1/3 du coût d'acquisition du camion-citerne tant que le camion ne sera pas conforme aux normes requises.

La Croix-Rouge canadienne sollicite la permission de tenir un pont payant à l'automne dans notre municipalité, et ce, afin d'amasser des fonds qui permettent d'offrir des services aux personnes qui vivent un sinistre.

Une invitation fut reçue de Desjardins afin d'inviter le maire à assister à un cocktail et un souper le 11 avril prochain, soit avant l'assemblée générale annuelle.

Une lettre de remerciement est reçue de l'AFEAS pour l'aide financière accordée.

Mme Henriette Vachon adresse une lettre de remerciements aux organisateurs du GALA reconnaissance pour la belle organisation et elle souligne que l'hommage qu'on lui a offert l'a touchée sincèrement.

## 7. LOISIRS ET CULTURE

16-04-6585

### 7.1 Acceptation du rapport financier de la Bouquinerie

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier 2015 de la bibliothèque municipale LA BOUQUINERIE.

ADOPTÉ

16-04-6586

**7.2 Offre d'emploi –AGENT CULTUREL**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Coordonnateur du service des loisirs et de la culture à publier une offre d'emploi pour l'embauche d'un agent culturel dans les médias suivants Courrier Frontenac ainsi que sur Facebook, sur le site WEB municipal et sur le panneau d'affichage. Les critères d'embauche seront énumérés sur l'offre publiée.

ADOPTÉ

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.  
Quelques questions furent posées dont :**

- Dossier Mines Québec Asbestos
- Camion-Citerne

**9. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 2 mai à 19h30.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

16-04-6587

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h10.

ADOPTÉ

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

Normand Laplante, Directeur général